

Plan de lutte 2022-2023

094 - École Marie-Favery

ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Démarche d'évaluation des résultats pour être conforme à la L.I.P

SE SERVIR DE L'ANALYSE DE SITUATION

Vulnérabilité ou problématiques	cible	Comportements attendus
<p>Suite à l'implantation de l'approche du programme « Vers le pacifique » pour favoriser une résolution pacifique des conflits, nous avons constaté des améliorations. Cependant, la résolution de conflits reste une vulnérabilité à travailler avec les élèves (aux récréations et durant la période du dîner). Les jeux collectifs sont encore une source de conflit et ce, pour différentes raisons. Les membres du personnel doivent encore intervenir auprès des élèves afin de les aider à résoudre leur conflit.</p> <p>Un conflit mal résolu peut dégénérer en des manifestations de violence (agressions directes : insultes, menaces, gestes, coups...ou indirectes : rejet, rumeur...) et ultérieurement par des actes d'intimidation. Plus spécifiquement, l'école Marie-Favery aimerait se donner comme objectif de diminuer le nombre d'insultes entre les élèves.</p> <p>Étant donné que les gestes de violence se manifestent principalement sur la cour d'école et au service du dîner, nous voulons augmenter l'efficacité de la surveillance active chez l'ensemble du personnel ce qui peut influencer positivement le sentiment de sécurité chez les élèves.</p>	<p>D'ici juin 2023, diminuer de 5 % le nombre de contraventions majeures ayant pour objet des gestes violents chez les élèves.</p> <p>Rationnel :</p> <p>En 2017-2018, il y a eu 75 contraventions majeures. De ce nombre, 62 relevaient d'actes de violence physique ou verbale (se bagarrer, pousser, donner un coup, insulter). Les autres avaient pour objets : atteintes à la sécurité, ou à la propriété. Au global, on a constaté une diminution de 26 contraventions majeures, soit une diminution d'environ 26%.</p> <p>En 2018-2019, il y eu 71 contraventions majeures. De ce nombre, 60 relevaient d'actes de violence physique ou verbale (se bagarrer, pousser, donner un coup, insulter). Au global, nous avons constaté une légère diminution. Les autres avaient pour objets : atteintes à la sécurité, ou à la propriété. Il faut considérer que 30 contraventions majeures pour des actes de violence physique ou verbale, la majorité de ces huit élèves présentent un défi significatif au niveau de leurs habiletés sociales (ex. : résolution pacifique de conflits, gestion des émotions, difficulté à établir et à maintenir des relations positives avec les pairs, difficulté d'autocontrôle, etc.).</p> <p>En 2019-2020, il y a eu 54 contraventions majeures. De ce nombre, 46 relevaient d'actes de violence physique ou verbale (se bagarrer, pousser, donner un coup, insulter). Les autres avaient pour objets : atteintes à la sécurité, ou à la propriété (note : fermeture des écoles).</p> <p>En 2021-2022, il y a eu 31 contraventions majeures. De ce nombre, il y en a 15 qui ne concernent pas un geste de violence (volet sécurité). Également, il y a eu 24 contraventions mineures dont 17 qui concernent le manque de respect.</p>	<p>Élèves</p> <p>Ils appliquent Vers le pacifique, ou font appel au personnel pour soutenir la démarche. Les élèves sont plus autonomes dans la résolution de conflit. Les élèves essaient de faire un message clair.</p> <p>Personnel (enseignants et éducateurs SDG)</p> <p>Surveillance active et proactive.</p> <p>Présence aux toilettes (visibilité)</p> <p>Intervient sur le champ (ARASS).</p> <p>Fait respecter les moyens identifiés et mis en place.</p> <p>Met de l'avant l'approche Vers le pacifique et l'utilise dans divers contextes (Ex. : conseil de coopération quand cela s'y prête).</p> <p>Fait les suivis auprès du titulaire qui fait les suivis nécessaires auprès des parents et réfère au psychoéducateur, TES ou à la direction lorsque nécessaire.</p> <p>Applique adéquatement la procédure mise en place pour les contraventions majeures et mineures.</p> <p>Applique adéquatement la procédure de signalement d'acte de violence ou d'intimidation. Cette action doit être améliorée afin de permettre un meilleur suivi des élèves et des situations produites.</p>

<p>Maintien : Plan de surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Identifier les zones de surveillance, clarifier les rôles et les responsabilités. o Assurer une surveillance visible et active. <p>Une demande de formation sera faite pour l'ensemble du personnel (volet scolaire et SDG).</p> <p>Maintien : Clarifier les contraventions : préciser les gestes afin de faciliter les suivis : retour avec l'élève, retour avec les parents, compilations des données □ pour le nouveau personnel et faire des rappels aux anciens.</p> <p>Maintien : Ateliers de développement des habiletés sociales la classe de la maternelle 4 ans (Brindami).</p> <p>Maintien : Ateliers de résolution de conflits dans les classes de maternelle 5 ans, 1re, 3e, 5e et 6e années avec le psychoéducateur dans un but de prévention (Vers le pacifique).</p> <p>Maintien : Faire des retours en 2e, 4e et 6e année sur les stratégies enseignées dans les ateliers l'année précédente en 1re, 3e et 5e années (Vers le pacifique).</p> <p>Maintien : Présence d'une personne du SDG aux rencontres de l'équipe-école pour arrimer les interventions.</p> <p>Maintien : Accompagnement du personnel SDG sur les interventions éducatives préconisées par l'école au regard des contraventions majeures et de la gestion de groupe.</p> <p>Maintenir : Formation ARASS (intervention préventive, sur-le-champ) a été faite avec les membres du personnel. Pour le nouveau personnel, la formation devra être faite.</p> <p>La formation pour le SDG a été faite (intervention en lien avec l'approche Vers le pacifique – Institut Pacifique et formation donnée par la conseillère pédagogique).</p> <p>Maintien de la remise des billets d'honneur soulignant les bons comportements.</p> <p>Maintien : Les modifications apportées à la fiche de signalement ont été effectuées.</p> <p>La passation du QES a été faite en décembre 2019. Poursuite : présentation des résultats à l'ensemble du personnel et au CÉ car elle n'a pas eu lieu, et les élèves du 5e et 6e.</p> <p>Maintenir : Sondage « maison » Enquête sur mon école.</p> <p>Maintenir : Boîte à message pour amener les élèves à dénoncer une situation conflictuelle, de violence ou d'intimidation. La TES sera en charge du triage des messages avec la possibilité de consulter le psychoéducateur.</p> <p>À poursuivre : Projet médiateur durant le dîner (SDG) avec Roufia Debbih.</p> <p>Nouveauté : Formation avec la Fondation Marie-Vincent, Les comportements sexualisés et le dévoilement d'agression sexuelle des enfants âgés de 6 à 12 ans en contexte scolaire auprès des membres du personnel (volet scolaire). En fonction des disponibilités, les membres du SDG suivront cette formation l'année prochaine</p>	<p>Maintien : Convoquer de manière plus fréquente et de manière assidue les parents des élèves qui présentent des problématiques comportementales importantes afin qu'ils participent davantage à la recherche de solutions et qu'il y ait une meilleure concertation.</p>
--	--

ORGANISER L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Moyens pour évaluer la cible	Quand et Qui?
Nombres de contraventions.	Mai 2023, par le psychoéducateur.

ÉVALUER LES RÉSULTATS OBTENUS

Degré d'attinte des objectifs	Ajustement pour l'année suivante
-------------------------------	----------------------------------

En date du 3 mai 2023, il y a eu 34 contraventions majeures. De ce nombre, 26 contraventions concernaient l'atteinte à l'intégrité physique, morale ou psychologique.

Également, il y a eu 69 contraventions mineures dont 43 qui concernaient le manque de respect. Cependant, environ 50% de ces contraventions impliquaient des gestes, paroles ou attitudes dirigées directement vers un adulte ou un élève. Il est important de souligner que la majorité de l'autre 50% des contraventions ont été une source de conflit entre les élèves.

Étant donné que le nombre de contraventions majeures associées à la violence et/ou intimidation a grandement diminué depuis les trois dernières années, il est difficile de continuer à diminuer ce nombre et ce, malgré l'application des moyens inclus dans le plan de lutte.

Concernant les contraventions :

- Côté manquement majeur, placer le mot "menace" dans Atteinte morale ou psychologique au lieu d'Atteinte à la sécurité.
- Pour faciliter la compilation et l'interprétation des contraventions, sur le côté "manquement majeur, rajouter "Respect de l'adulte".

Plus d'éducateurs sont maintenant impliqués dans les surveillances lors des récréations; il faudra intensifier les rencontres de formation, accompagnements et partage de bonnes pratiques et rappels avec eux pour s'assurer des bons suivis et de l'application du code de vie et du Plan de lutte.

Par ailleurs, parents et intervenants mentionnent de plus en plus l'anxiété comme problématique chez les élèves. La participation à un programme de prévention et d'outils face à cette problématique serait sans doute bénéfique.

Évaluation des mesures de mise en place pour collaborer avec les parents

Toutes les mesures ont été mises en place en cours d'année.

Les parents de l'école ont pu cette année bénéficier de non pas une mais de 7 ateliers parents offert par la collaboration des C.É. des 7 établissements du quartier. Les ateliers, organisés par l'organisme Première Ressource, ont été populaires, surtout en mode virtuel (6 sur 7). Lors des consultations pour l'élaboration du projet éducatif de l'école, les parents mentionnent la qualité de l'encadrement et des suivis des comportements des élèves de Marie-Favery.

À noter: les outils de références de notre "Biblio-parents", livres proposant diverses pistes de solutions à des problématiques reliées à différents enjeux comportementaux des enfants, divers troubles et à la parentalité ont été bonifiés cette année. Les ressources sont disponibles à la demande des parents de l'école. La liste est publiée sur le site web et le sera aussi au babillard du service de garde.